Latresne mon mag.

Brèves tresnaises p. 4

Dossier : inondations, événements exceptionnels p.6

Dossier : la rentrée à Latresne p.10

Carte des travaux p.14

Rendez-vous tresnais p.16

Magazine d'informations
de la ville de Latresne

Automne **2021**

www.mairie-latresne.fr

Édito

En cette rentrée, je veux revenir sur les événements tragiques que nous avons connus les 17 et 18 juin derniers. Des inondations d'une ampleur encore jamais observée sur notre commune.
Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la rive droite de la Garonne ont fait déborder les rivières du Pian et de la Pimpine, causant d'énormes dégâts à la Seleyre et au Castera.

Compte tenu de sa géographie, Latresne, a été le réceptacle final des considérables masses d'eau qui ont parcouru ces deux vallées et paye un lourd tribut à ces événements climatiques hors normes.
Si nous ne déplorons fort heureusement aucun disparu, les dégâts matériels sont considérables et les séquelles psychologiques sont encore marqués.

Nous essayons, petit à petit, de faire disparaître les stigmates encore visibles sur le domaine public ou privé. Mais dans les esprits de nos concitoyens sinistrés ça sera certainement plus compliqué de revenir à une certaine « normalité ». Bien plus long...

En qualité de premier témoin de cet épisode et de ses conséquences, je veux tout d'abord remercier les équipes municipales qui ont géré l'urgence dès 21h à la Seleyre (puis encore le lendemain) et ce jusqu'au petit matin au Castera. Elus et agents, ont surtout permis l'évacuation de plus d'une centaine de personnes de leurs habitations et leur accueil en mairie.

Les services de secours et les pompiers ont pris le relais en milieu de nuit pour prolonger leurs investigations jusqu'en fin d'après-midi, vers 18h. Grand merci aux équipes professionnelles qui sont intervenues.

Enfin, la centaine de personnes qui s'est spontanément manifestée pour venir aider à nettoyer, offrir à manger, proposer une aide temporaire au relogement ou autre action d'entraide, doit être également chaleureusement remerciée pour cet élan de solidarité magnifique.

Pour nous rassurer, nous cherchons tous des réponses à la question des causes du phénomène. Il y a l'épisode climatique exceptionnel qualifié de pluie centennale par Météo France, quelques éléments relatifs au réseau des fossés qui parcourent le secteur des palus, des ouvrages qui n'ont pas résisté, mais pas de responsabilité individuelle ou collective clairement établie. Quelques éléments d'explication sont apportés dans le dossier que nous consacrons aux inondations dans ce journal.

Nous savons qu'un chantier colossal s'ouvre devant nous. Celui de réussir à réunir les fonds et les autorisations nécessaires à des travaux de grande ampleur pour protéger efficacement les deux secteurs impactés. Cela prendra certainement du temps, de l'énergie, de l'argent, mais nous devons travailler à ce que ce type de phénomène climatique qui est malheureusement appelé à se reproduire, ne produise plus les mêmes effets.

C'est une question d'engagement public mais aussi survie pour nombre de nos concitoyens.

Avec la rentrée, nous reprenons tous un rythme plus habituel. Malgré la crise sanitaire qui perdure, les vicissitudes de la vie, conservons quand même un zest de confiance dans des jours meilleurs.

Ronan FLEHO, votre Maire

Secteur Castéra - Centre bourg

PC de crise - Mairie

Secteur Castéra - Centre bourg

Secteur la Seleyre

PC crise - Mairie de Latresne

Quartier Jean Saint-Marc

Quartier Croix-Marron

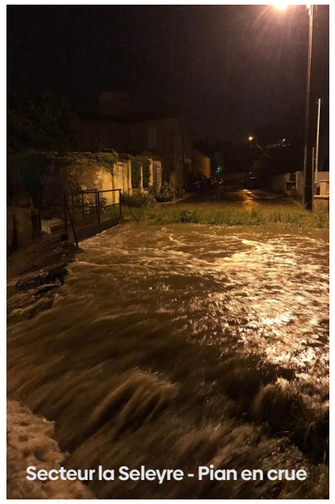
Secteur la Seleyre - Pian en crue

Secteur la Seleyre - chemin d'Arcins

Secteur Castéra - Centre bourg

Secteur la Seleyre

Secteur Castéra - Centre bourg

Secteur la Seleyre

PC crise - Mairie

01

Un service à table un peu différent

Le 25 juin dernier, les élu.e.s de la Mairie de Latresne ainsi que la Présidente de l'APE ont porté main forte aux travailleuses des cantines de l'école élémentaire et de l'école maternelle. Rendez-vous pris le matin pour la préparation du déjeuner puis service aux enfants dans les 2 écoles. L'occasion d'échanger avec les agents et avec les enfants. Un moment de partage apprécié des petits et des plus grands.

02

Du renfort pendant l'été

Cette année, 31 jeunes entre 16 et 25 ans ont rejoint les équipes de la Mairie pour apporter du soutien pendant les vacances scolaires (avril et juillet / août).
31 CDD de 2 semaines ont permis d'embaucher des jeunes à la recherche de petits contrats. Archivage, désherbage, rangement, déménagement : un programme chargé permettant de porter renfort aux équipes techniques pendant les vacances et avancer sur plusieurs chantiers dont la mise en place du nouveau Centre Technique Municipal. Merci à eux !

03

Le conseil participatif lancé

A l'occasion de la rentrée de Latresne, le conseil participatif sera lancé. Ce groupe composé de 23 volontaires, proposera des analyses et projets pour la commune. L'occasion de s'enrichir d'un autre regard afin de faire vivre Latresne. Pour l'occasion, un sociologue se propose de suivre l'aventue afin de travailler sur la participation citoyenne dans les communes de notre taille.

Brèves tresnaises

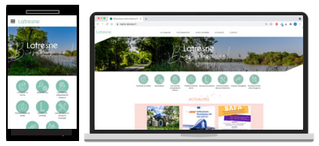

04

Le site fait peau neuve

Le site de la Mairie de Latresne a changé ! Pendant l'été, une nouvelle version de ce dernier a vu le jour, proposant une navigation plus facile et plus aérée. Prochainement : des cartes intéractives viendront présenter l'éventail des services, commerces et lieux de vie à connaître à Latresne. Restez connecté.e.s sur www.mairie-latresne.fr

05

Une équipe tresnaise en trek

Le trek Rose Trip Maroc est une randonnée nomade féminine et solidaire au cœur du désert marocain qui se déroulera du 28/10/2021 au 02/11/2021. Une équipe locale relève le défi et part à l'aventure : Marie, Sarah et Elodie préparent ce trek depuis maintenant plusieurs mois. Pour se faire connaître et récolter des fonds, elles ont organisé un concert le 02/07 dernier, un moment convivial dans les jardins de la Salargue. vous souhaitez les soutenir ? Elles recherchent encore des sponsors.
RDV sur http://treckrosetrip-chrisinpink.simplesite.com/

06

Changement d'horaire à l'école

Suite à de nombreuses inscriptions au sein des écoles pour la prochaine rentrée, M. le Maire a demandé la tenue d'un conseil d'école extraordinaire avec les équipes enseignantes des deux écoles, des parents d'élèves élus, l'inspection académique, la direcrice de l'ALSH et la référente du temps méridien. Afin de préserver un temps minimum assis de 20 minutes aux enfants lors du repas de la cantine, le temps méridien est augmenté. En maternelle, ce temps est différé, en élémentaire, le temps est augmenté à 1h45.
Ecole maternelle :
- Petite section :
8h45 (fermeture des portails) - 11h30 et 13h - 16h15
- Moyennet et grande section : 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15
Ecole élémentaore :
- 08h35 (fermeture des portails) - 11h45 et 13h30 - 16h20.
Les parents ont reçu un courrier de la Mairie pour les avertir du changement.

07

Le syndicat d'eau se dote d'un site internet

Le syndicat d'eau et d'assainissement du territoire active sa communication avec la mise en ligne d'un site internet. Vous pouvez désormais consulter les actualités mais aussi, gérer votre espace abonné : régler vos facture, gérer vos démarches en ligne, notamment.
RDV : http://www.siea-portesentredeuxmers.fr/

Commerce

Eurasie change d'enseigne

L'exotik a pris la suite d'Eurasie. Supermarché asiatique et exotique proposant tous les produits pour des recettes d'Asie du Sud-Est, Inde, Chine, Japon, Corée, l'enseigne propose aussi des ingrédients des îles. Spécialités asiatiques et exotiques côté traiteur à acheter ou manger sur place.
Coordonnées :
3 D113, Zone Industrielle la Palu des Dartes, 33360 Latresne
05 56 64 10 92

La Municipalité remercie l'Exotik qui a donné et livré en mairie une quarantaine de plat traiteur tout prêt pour les sinitrés le soir des inondations.

08

Rencontrez l'équipe du club ado !

Mardi 31 août et Mercredi 01 septembre, le Club Ados ouvre ses portes aux jeunes de 11 à 17 ans. Venez à la rencontre de l'équipe d'animation, entre 10h et 18h, au local du Club Ados à Latresne.
Plus d'informations : 06 74 58 66 10 ou servicejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr

Service

Nouveau service de déplacement

MISMOW SERVICE se lance dans le transport collectif de personnes sur la rive droite. Mismow service est une entreprise locale qui propose un service de transport abordable, adapté aux besoins des usagers et complémentaire aux transports déjà existants.
Uniquement sur réservation, entre Bordeaux Métropole (Bouliac, Artigues, Rives d'Arcins, Pellegrin, Victoire, Gare Saint-Jean, Bastide, Gare Cenon) et le secteur environnant (ex : Salleboeuf, Cambes).

Si vous êtes intéressés par ce service et souhaitez de plus amples informations (arrêts, horaires, tarifs), n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts : 06.21.79.32.65 / mismowservice@gmail.com

ÉTAT CIVIL
AVRIL > JUILLET

BIENVENUE A

Gabriel DÉROGIS
Anita SERHROUCHNI
Thylian RODRIGUES GONÇALVES
Anna CECILLON
Jean DARTIGUES
Stanislav POLOVNIKOV
Capucine MOREAU
Andréa REYREL
Naïa AMOURY LIMBOS
Agathe LATERRADE

SE SONT UNIS

Martin LAMANDIN et Léonor GARRIGUE
Alexandre KYRE et Clémence VASSEUR
Eric PAULY et Hortensia JODAR
Yann LE FLOCH et Stéphanie DELAUNAY
Hubert BLANCARD et Camille LASTENNET
Matthieu LEWIS et Coralie BOURON

NOUS ONT QUITTÉS

Esther CASSUTO Veuve Taïb
Gérard DUVERGER
Madeleine THILLOUX Veuve POMMIER
Geneviève NORMAND Veuve MATON
François CHARNEAU
Janie CASTAIGNET
Odette FORATIER Veuve LEGENDRE
Denise TUMSON Veuve PANET
Jeanne BELLOC Veuve GAÜZES
Alain LESTRADE
Gisèle TABOURIN Veuve REY
Jeanne THIERRY Veuve COURCELLAS
Floranne ESTANSAN épouse DEMOCRATE
Gisèle CAZENAVE Veuve HARRIBEY
Paule LAGARDÈRE Veuve GUERTON

Risques

01 Les chiffres d'un événement majeur local

Ce dossier sera l'occasion de revenir sur les événements de juin dernier, donnant, malheureusement une visibilité nationale à notre village. Ces 4 pages sont dédiées à l'explication du déroulé de ces journées, répondre aux rumeurs qui ont circulé, mais aussi de remercier celles et ceux qui ont aidé.

Le point sur les précipitations et les inondations :

Nous avons connu, les 17 et 18 juin derniers des pluies d'une intensité exceptionnelle : ce sont près de 140 mm tombés en 2h, soit 2 fois les précipitations normales d'un mois de juin complet. A titre de comparaison, les inondations qui ont dramatiquement touché l'Allemagne et la Belgique ont généré 148mm de pluie, soit 10mm supplémentaires. Une alerte « orange » par météofrance, relayée la même journée, qui ne prévisageait pas cette importance.

Ces événements ont nécessité l'évacuation de plus de 160 personnes, missions menées par les équipes de la Mairie (élu.e.s et agents) et les Sapeurs pompiers de Créon et Bordeaux, soutenus par leur brigade nautique.

Dès le début des inondations, la municipalité a installé d'un PC de crise, prenant une ampleur plus forte et nécessitant la réquisition d'une salle municipale pendant 15h avec plus de 50 pompiers présents, soutenus par plusieurs brigades de gendarmerie.

10 familles ont été relogées. Certaines sont encore en recherche de logements à plus long terme et sont accompagnées par la Mairie et le Département. Pour organiser le désencombrement des habitations sinistrées, plus d'une soixantaine de bennes de déchets, mises en place et évacuées par la commune, avec le soutien du SEMOCTOM, de Suez, de Véolia et de Bordeaux Métropole.

Trois inondations successives à Latresne :
- La Seleyre : le 17 juin à 21h,
- Le Castera le 17 juin à 01h,
- La Seleyre le 18 juin à 22h.
Plus de 100 habitations touchées.

Reconnaissance officielle de l'état de catastrophe naturelle le 30 juin 2021.

Latresne a été la commune la plus touchée de Nouvelle-Aquitaine lors des épisodes climatiques des 17 et 18 juin

Crédit photo : Sud Ouest, 18 juin 2021

3 INFORMATIONS SUR LES INONDATIONS

« Les communes en amont ont ouvert les vannes pour se protéger »

FAUX - Les bassins de rétention d'eau sont installés le long de la Pimpine : à Lignan de Bdx, à Cénac et à Latresne. Ces bassins ont accueilli les eaux et n'ont pas reçu d'intervention humaine provocant l'évacuation. Cet épisode exceptionnel a rendu leur capacité sous-dimensionnée.

« Les infrastructures ont cassé, produisant une vague submerssive »

FAUX - Certains murs ont cédé sous la pression de l'eau mais ces derniers sont des infrastructures privées, leur mission : protéger une ou plusieurs habitations.
Les ouvrages publics ont rempli leurs fonctions.

« Les pompes n'ont pas fonctionné »

VRAI et FAUX - Malgré les vérifications menées par les équipes de la Mairie et d'Enedis le 17 juin dans la journée, la pompe de la Seleyre a dû être réarmée manuellement. Le 18, cette dernière a de suite fonctionné, mais le cours d'eau étant en charge maximum, la station ne pouvait pas évacuer et absorber les débits dûs aux précipitations hors normes de cet événement..

6,2 millions m3 :
Cumul des précipitations lors de ces épisodes

168 000 m3 :
Capacité maximale d'accueil des bassins de rétention d'eau, le long de la Pimpine

160 personnes évacuées dans la nuit du 17 au 18 juin

50 pompiers et gendarmes ont pris possession de la Mairie et sont intervenus sur le terrain pour coordonner les actions

1 tracteur de la Mairie a évacué une quarantaine de riverains du lotissement Jean-Saint-Marc

10 familles sont relogées pour des moyens et longs termes

+ de 1800m3 de déchets ont été évacués par les bennes installées dans les quartiers sinistrés

12 routes coupées
Des suites des intempéries

+ de 150 personnes solidaires qui ont porté soutien en nettoyant les habitations, donnant des denrées et objets pour soutenir, logeant des personnes, etc.

02 Quelques éléments d'éxplication

Les deux cours d'eau, le Pian et la Pimpine, ont provoqué ces immenses dégâts à la Seleyre et au Castera, lors de leur débordement.

L'intensité de l'épisode pluvieux a été phénoménale. Qualifiée de pluie centennale par Météo France, il est tombé 140 mm en 2h. A titre de comparaison, lors de la catastrophe qu'a connue le nord de l'Europe et particulièrement l'Allemagne, il est tombé 148 mm en 2h. Des quantités tout à fait comparables mais des conditions notamment topographiques différentes. Dans notre malheur nous n'avons pas à déplorer de bilan humain, contrairement à ces malheureuses zones.

La rumeur qui a circulé faisant état d'une « ouverture de vannes » ou de « rupture des bassins » de Lignan et de Cénac est complètement infondée. S'il y a eu une impression de vague qui a déferlé sur la Castéra, c'est simplement en raison de l'accumulation d'eau sur l'ensemble du bassin-versant.
Les bassins peuvent contenir 168 000 m³ de réserve d'eau et sont destinés à « faire tampon » quand le niveau du cours d'eau monte. Sur cet événement, d'après les calculs que nous avons effectués, ils ont eu à gérer 6,2 millions de m³, soit près de 37 fois leur capacité de stockage.

Les deux événements survenus sur la commune dans nos deux vallées, celle du Pian et celle de la Pimpine, à 4 h d'intervalle, étayent également l'explication d'un phénomène tout à fait naturel d'une ampleur inégalée.
Deux petits ouvrages, des murets, situés sur des terrains privés ont cédé sous la pression, modifiant ainsi le passage de l'eau en dehors de son lit habituel. Ils étaient destinés à protéger 2 habitations et non pas à retenir l'eau ou éviter des inondations au Castéra.

Les fossés qui drainent l'eau vers la Garonne (sur l'ensemble du territoire communal des palus) ont partiellement fonctionné. Un bouchon s'est cependant créé sous le passage de la voie rapide (RD 113), retardant l'évacuation des eaux d'une partie du secteur du Castera.

Dossier : Inondations, événements exceptionnels

04 Et après ?

Dès le lundi 21 juin, j'ai demandé à la Préfète de Gironde d'organiser une réunion d'urgence avec les communes de Carignan-de-Bordeaux, Bouliac, le syndicat SIETRA (syndicat intercommunal gestionnaire du Pian et de la Pimpine). L'objectif est de partager avec entre nos trois communes et de syndicat, une stratégie identique.

Sous l'égide de l'Etat, nous espérons pouvoir disposer de fonds dédiés aux catastrophes naturelles (Fond Barnier) et des facilités pour entamer des démarches techniques ou administratives qui prennent habituellement énormément de temps. La réponse de la Préfecture est intervenue tardivement, le 12 août dernier, mais pour l'instant aucune date n'est fixée, par leurs services.

A plus court terme, nous avons procédé, aux frais de la commune, et même si ce n'est pas de notre compétence ni responsabilité opérationnelle, à un curage des fossés les plus stratégiques et aux passages sous les ouvrages routiers (RD113 notamment). Une autre campagne, avec l'appui du syndicat des palus et des particuliers qui ont la responsabilité de l'entretien de leurs fossés, sera également menée à l'automne.

Du côté des ouvrages à réparer ou consolider, nous attendons des expertises (assurances et experts professionnels) et avons déjà demandé des devis d'évaluation des travaux à entreprendre.

A plus long terme, une étude va être lancée par le SIETRA (syndicat gestionnaire de la Pimpine et du Pian) pour étudier les possibilités de mieux gérer les eaux des bassins versants et surtout mieux protéger les communes qui ont été impactées. Aucune hypothèse ne sera écartée, pas même celle de pouvoir procéder à un contournement des quartiers d'habitations sensibles à ce risque d'inondation par débordement des rivières. La modification du lit des cours d'eau est un travail titanesque et de longue haleine mais c'est une option qui doit être étudiée avec l'appui des autres communes et de l'Etat.

Autre décision assez complexe, la gestion centralisée de l'entretien de l'ensemble des fossés de la commune qui sont aujourd'hui gérés par plusieurs entités : particuliers, commune, association des palus de Latresne, Conseil Départemental. L'objectif est d'assurer une meilleure maîtrise d'œuvre coordonnée, programmée pour les chantiers et d'apporter une réponse plus efficace dans la lutte contre les inondations.

Ronan FLEHO,
Maire de Latresne

05 Tout un territoire fortement touché par les pluies diluviennes

Ces inondations n'ont, bien évidemment, pas seulement touché la commune de Latresne. Dans son article du 18 juin, le journal Sud-Ouest dresse un rapide état des lieux : « *Une violente dépression survenue moins de 24 heures après un premier épisode orageux. Résultats : les sols détrempés n'ont pu absorber des précipitations. (...) En Gironde, l'eau est montée, notamment sur la rive droite de Bordeaux. (...) Au total, 500 interventions ont été déployées par les pompiers à travers le département.* »

Lors des deux épisodes, la municipalité a été en contact avec les élu.e.s des communes du secteur : de Sadirac à Carignan-de-Bordeaux, en passant par Cénac, Bouliac ou Tresses, parfois entre 3h et 5h, du matin afin couper les routes ou observer la montée des cours d'eau. Ce sont des dizaines de communes qui ont été sinistrées lors de ces soirées, certaines dans notre communauté de communes : Cambes, Camblanes-et-Meynac, Quinsac, Cénac - où de nombreuses voiries ont été touchées, voire ayant partiellement disparues ; d'autres le long de la Pimpine et du Pian : Sadirac, partiellement Créon, Lignan-de-Bordeaux, Carignan-de-Bordeaux, Bouliac... Mais aussi dans des secteurs avec d'autres cours d'eau, d'autres bassins versants, comme à Tresses ou à Artigues-Près-Bordeaux. Lors de l'orage, et quand les équipes étaient sur site, Météo Gironde alertait « *Orage totalement DILUVIEN secteur Mérignac / Le Haillan à côté de Bordeaux entre 20h et 20h15 ! Routes totalement inondées, visibilité nulle, voitures au ralenti sur la rocade* » alors qu'une petite tempête ressemblant à une tornade tombait en Dordogne, s'abattant à Montpon-Ménestérol touchant 25 habitations.

06 De vifs remerciements à opérer

« Ces remerciements ne sont pas exhaustifs, nous avons tenté de regrouper les informations que nous avions afin de remercier, par ces mots, celles et ceux qui se sont engagés et sont venus aider. La solidarité à été très grande et très forte, une magnifique mobilisation a permis à la Municipalité de passer à la phase d'action et de sécurisation immédiate.» L'équipe municipale.

Dès les soirées, pendant la nuit et le lendemain des événements qui ont secoués la commune, de nombreuses personnes se sont déplacées pour proposer de l'aide et participer au nettoyage des habitations sinistrées.

Un grand merci à toutes ces personnes qui, par leur intervention, ont permis à la Municipalité et aux agents de travailler à l'après et à la protection des lieux sensibles.

Merci à Eva Pedersen, Amélie Barlet, Madame Hacène, Florian Bisbau, Madame Degrave, Madame Cazaux, Laurence Tétaud, Martine Russo, Cécile Avenel, Madame Belagoune, Monsieur Roger, Madame Cazaux Maleville, Mélanie Percereau, Géraldine Harinordoquy, Sofian Smouni, Julien Barlet, Florence Lastennet, Adeline Pomies, Matthieu Creste, Céline Cazamajour, Charlène Bressy, Janyce Michaux, Matthieu Paquier, Magalie Morizot, Sandrine Botrel, Esther Michelet, Madame Vendé, Madame Toumi, Catherine Cloup, Marine Teil, Laure Dos Santos, Monsieur Anton, Madame Denisse, Dominique Lasalle Astis, Klervi Biscaichipy, Laetitia Outar, Martine Russo, Gwenaëlle Vinter, Natallia Patapava, Paola Malgorn, Camille Etchart, Madame Thomeret, Cédric Petit-Pierre, Madame Tedeschi, Monsieur Boukharit, Bastien Huchin, Christophe Hourtolou, Sophie Loussayre, Nicolas Jarrige, Anne-laure Gandemer, Nicolas Ovial, Anne Chave-Bancel, Madame Lerat, Anne Dumas, Cécilia Dias, Marie-Claude Dupond, Monsieur Fraisse, Nathalie Thomeret, Madame Dufourcq, Louise Simon-Perdereau, Jérôme Biscaichipy, Antonine Royer, Cédric Tohou, Donatienne Dumont, Arnaud Coupez, Christophe Tabuteau, Corine Bondil, Luc Heurtebize, Corinne Gasnier, Mélanie Viala, Magali Camberbet, Zonina Dinalukidi, Marina Daran, Chrystel Luis, Guillaume Inda, Bernard Galzin.

Mais également aux entreprises et commerces locaux : les pains de Guillaume qui a offert des repas aux pompiers et aux agents, le restaurant la Table du Renard Bleu qui a offert les repas aux sinistrés, Biocoop qui a offert les denrées au restaurant la Table du Renard Bleu, l'Exotik qui est venu distribuer des repas pour les sinistrés, les boutique l'Atelier A, la Boue, le Bazar de Mado, l'agence de voyage Autour du Monde, la librairie Lisons sous la pluie, l'auto école AEC, qui ont fermé ce jour là pour porter main forte aux personnes et aux commerces touchés touchées par les inondations. Merci aux équipes de la Maison du Fleuve, du Super U de Camblanes, la boucherie de Saint-Caprais de Bordeaux et de la cantine centrale de Camblanes-et-Meynac, les Mairie de Quinsac et Saint-Caprais de Bordeaux ainsi qu'à la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers qui ont également proposé leur aide dans la préparation de repas aux sinistrés et dans l'apport de matériel pour faciliter l'après inondation.

Un grand merci aux agents de la Mairie qui sont revenus pour prêter main forte lors du premier épisode des inondations, le 17 juin, et sont intervenus dans la nuit du 18, jusqu'à 5h du matin, aux côtés des riverains et des élus.
Leur engagement a permis de mettre en sécurité des biens et des personnes tout au long de ces 2 journées et 2 nuits. Merci également aux agents administratifs qui ont également porté information et aide à de nombreuses personnes, les accueillant et répondant aux questions.
Enfin, un grand merci aussi aux équipe de nettoyage de la Mairie qui s'est portée volontaire pour aider à nettoyer chez les sinistrés.

Dossier : Inondations, événements exceptionnels

La rentrée de Latresne

01 3 jours pour fêter la rentrée de Latresne

La rentrée des associations se tiendra le week-end du 04 Septembre.
Cette fête des associations débutera le **vendredi 03 Septembre** par un **débat sur l'égalité et la mixité dans le sport** de 19h à 20h30 à la salle des fêtes de Latresne suivi d'un verre de l'amitié.
Tournoi de babyfoot mixte à compter de 20h30.
Samedi 04 septembre : rencontre avec les Tresnais pour le traditionnel **Forum des associations de la rentrée**, de 09h à 13h. En extérieur. Sur l'ancien terrain de foot derrière le citystade (même endroit que l'an dernier).
Signature d'une charte d'engagement en faveur d'actions égalité femmes/hommes par la Municipalité et les associations volontaires.
Dimanche 05 septembre : **Ouvre la voix** conclue le week-end en fête ! **Stand du bonheur sur le marché** pour vous faire rêver et rire, **concert à Aerocampus Aquitaine** à 15h, stand de producteurs et food truck à midi pour déjeuner sur place. Toute la journée : **portes ouvertes des 10 ans d'Aerocampus Aquitaine**. Visite des avions, des hangars, animations diverses : montgolfière, concert, balade en poney, selfie rafal...

Retrouvez vos associations sur le site de Latresne !
Rendez-vous sur
www.mairie-latresne.fr/les-associations
Vous y retrouverez les contacts, un descriptifs, des illustrtaions et autres informations pratiques pour rejoindre les associations locales.

03 Le pass asso toujours d'actualité

Le pass asso est un dispositif mis en place à la rentrée scolaire de 2020 qui favorise l'accès aux pratiques sportives, cutlurelles des jeunes de Latresne. Ce dispositif est soumis aux conditions de ressources ou de composition familiale. Chaque enfant d'une famille correspondant aux critères précisés dans le tableau ci-dessous, bénéficiera d'une aide du CCAS pour une activité culturelle ou sportive de son choix au sein d'une association tresnaise.
L'avance des frais d'inscription est effectuée par la famille. Sur présentation à l'accueil de la mairie des justificatifs suivants, vous pourrez déposer votre dossier :
- Attestation CAF du quotient familiale (prise en charge entre 25% et 75%) ou
- Livret de famille (prise en charge à hauteur de 10%)
- Facture acquittée établie par l'association
- RIB

Après vérification des éléments, un virement correspondant au montant pris en charge par le CCAS sera effectué.

Tranche QF	Participation CCAS	Participation Famille
< 599	75 %	25 %
600 à 799	50 %	50 %
800 à 1049	25 %	75 %
A partir de 1050, *pour les familles de 3 enfants et + âgés de 3 à 18 ans*	10 %	90 %

La rentrée des associations

02 Zoom sur les associations tresnaises : de la nouveauté en 2021 !

Le NJCT (Nouveau Judo Club Tresnais) évolue.
Jusqu'à présent le NJCT proposait 2 cours par semaine de judo pour enfants et adultes selon les horaires suivants : mercredi de 16h30à 17h30 pour les 4-6 ans/ de 17h30 à 18h30 pour les 7-9 ans/ de 18h30 à 19h45 pour les plus de 10 ans et adultes, samedi de 14h30 à 15h45 pour les 4-9 ans et de 15h 45 à 17h pour les plus de 10 ans et adultes.

A partir de la rentrée, son nouveau professeur Marc Alunno proposera aussi un cours de Ju-jitsu de 2h tous les vendredis soirs de 18h à 20h. Le Ju-jitsu est un sport de combat mélangeant les techniques de frappe pieds-poings, les techniques de projection et le combat au sol. Adapté au débutants comme initiés (femmes et hommes), le Ju-jitsu vous rapprochera au maximum de la réalité sur les différents types d'agression sans que cela ne demande une condition physique particulière. Le but est d'apprendre à désamorcer une situation mal engagée sans utiliser forcément la force, tout en prenant conscience de vos capacités, et de les améliorer.
Qui est Marc Alunno ? Il pratique plusieurs types d'arts martiaux depuis maintenant 40 ans. Il a été à haut niveau pendant plus de 10 ans et plusieurs fois ceintures noires dans différentes disciplines dont il est diplômé d'état.
Notre club, le NJCT est affilié à la FFJDA (Fédération Française de Judo) pour permettre de bénéficier d'une assurance.
Que cela soit pour le judo ou pour le Ju-jitsu vous aurez droit à des séances d'essais sans aucun engagement de votre part.
Alors n'hésitez plus et venez nombreux nous rendre visite.

Au plaisir de vous compter parmi nous.
Reprise des cours mercredi 08 septembre pour le Judo et vendredi 10 septembre pour le Ju-jitsu.

Un atelier de scrapbooking à Latresne !
Atelier de Christelle la plus belle : venez découvrir le scrapbooking, la carterie, l'art journal grâce aux Ateliers de « Christelle la plus belle » qui se fera un plaisir de vous transmettre son savoir faire. Partage, bonne entente, convivialité et créativité sont les maîtres mots de cette activité pour tout âge à partir de 7 ans.
Pour plus de renseignements, contactez Christelle au 06 78 05 47 61.

Changement de nom pour SPEAKER CORNERS
L'atelier d'anglais made in Latresne devient « l'Entre 2 mers English Club » qui maintient son offre de service associatif.
Retrouvez l'Entre 2 mers English Club :
06 75 577 277 ; contact@speakerscornerlanguage.fr

Débat « inclusion et sport » : vendredi 3 septembre, 19h
Forum des associations : samedi 4 septembre, 9h à 13h
Ouvre la voix : dimanche 5 septembre, 10h à 17h
Tous les détails : www.mairie-latresne.fr

La rentrée de Latresne

AEROCAMPUS Aquitaine fête ses 10 ans

Rendez-vous dimanche 5 septembre de 10h à 18h

Dossier : soutien à la vie locale

En cours :
Aménagement d'une voie douce chemin du Souquet

En cours :
Réfection du tapis d'enrobé entre l'EHPAD et l'allée du Pian, mise à sens unique

A venir :
Création d'une voie douce route de Bordeaux à partir du rond-point du 5 décembre jusqu'à Gauvry

En cours :
Aménagement de locaux professionnels à l'étage de la Mairie pour mise en location

1
Ecole élémentaire :
Installation d'un nouveau self

Rénovation de la 3ème façade du Château de la Salargue par les membres du chantier volontaire et solidaire «Concordia»

Mise en service du groupe électrogène lotissement du Stade, rue Jean-SaintMarc

2
Reprise de la berge de la Pimpine, le long du chemin de l'Estey. Reconstitution avec toile de coco puis revégétalisation avec des Saules et Fresnes.

Curage du fossé n°1 et débouchage de buse sous la voie rapide pour évacuation des eaux de la Pimpine

Réfection de la voirie, chemin du Château, suite aux inondations

A venir :
Réfection du tapis d'enrobé chemin de Maucoulet

1

2

Les impacts des inondations :

Suite aux épisodes des 17 et 18 juin, des travaux ont été menés dans la commune :
- Réfection du chemin du Château
- Curage du fossé n°1 et débouchage de buse sous la voie rapide
- Hydrocurage des réseaux d'eau pluviale et curage de divers fossé suite inondations
- Renforcement de la berge de la Pimpine, chemin de l'Estey, par végétalisation

LE MOT DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque reprend ses horaires, vous pouvez vous y rendre les
> mardis, jeudis et vendredis de 15h00 à 19h00,
> les mercredis de 14h00 à 19h00 et
> les samedis de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Venez masqués ! On vous reconnaîtra toujours. Mais uniquement si vous avez plus de 11 ans.
Le gel est obligatoire avant de rentrer dans la médiathèque.
Tous les documents que vous rapportez restent en quarantaine pendant trois jours.
Jauge limitée. Pass sanitaire sur place

Rendez-vous Tresnais

SEPTEMBRE

La rentrée de Latresne : 3 jours de rendez-vous

Vendredi 3 septembre

Conférence «le sport comme vecteur d'inclusion» - zoom sur l'égalité dans le sport - 19h, sur inscription

Intervenant.e.s :
- Nicole ABAR, ex-capitaine de l'équipe de France de football
- Jean-François ZAMMIT, professeur EPS au collège de Latresne
- Joël MARTIN, membre de l'AFCAM
- Elisa CIRIA, judokate - double championne de France en catégorie -57kg & rugbywoman - arrière en équipe de France

Animé par Mme Barthoux, membre du comité olympique.

Verre de l'égalité en conclusion des échanges et tournoi de babyfoot mixte. Exposition sur place.

Samedi 4 septembre

Forum des associations, stade proche salle des fêtes.
Animations, musique sur place
Signature d'une charte de l'engagement pour l'égalité Femmes / Hommes, le Maire et les Président.e.s d'association

Dimanche 5 septembre

Ouvre la Voix s'installe à Latresne

La Brigade du Bonheur sur le marché - Cie d'art de la rue 11h30 – Place du marché, Latresne.
Le collectif d'artistes créé en 2018 dont le principal objectif est de donner le sourire aux personnes qu'ils croisent. Musiciens, improvisateurs et passionnés de jeux Manö et Nedge invitent régulièrement d'autres artistes pour agrémenter leur prestation. Entre blind test et quizz potaches ils tentent de résoudre la question universelle : c'est quand le bonheur ?

Marché de producteurs et foodtrucks pour pique-nique Aerocampus Aquitaine, à partir de 12h
Dégustation et restauration sur site.

Final du Festival Ouvre la Voix
15h – Concert FRÀNÇOIS AND THE ATLAS MOUNTAINS

Portes ouvertes Aérocampus Aquitaine - 10h à 18h
Démonstrations de vols, selfie rafal, aéromodélisme, montgolfière, promenade de poneys, drone soccer, découverte du campus.

Tout le programme sur :
www.rockschool-barbey.com/60/ouvre-la-voix

10 septembre

Premier comité lecture de l'année, 19h
Salle d'expositions de la Médiathèque. Echanges autour de lectures, entre amis, en famille ou avec vos voisins, venez partagez un moment litteraire.

17 septembre

D.LIS : enquête théâtrale en médiathèque
A 20h, sur réservation. A partir de 8 ans.
Des livres ont été mutilés puis suspendus dans l'accueil de la médiathèque de Latresne. Deux experts de la police scientifique, nous emmènent sur la scène de crime pour élucider cette énigme et coincer ce croqueur de livre. Prenez part à l'enquête !
05.56.20.72.34 ; bibliotheque@mairie-latresne.fr

25 septembre

Spectacle « Au pied de l'arbre » - Agnès et Joseph Doherty
11h - médiathèque, dès 6 ans. Sur réservation.
Une balade contée et chantée mêlant histoires rythmées et musicales, chansons et connaissances scientifiques sur les essences rencontrées. Une forme poétique et artistique par deux musiciens-chanteurs.
05.56.20.72.34 ; bibliotheque@mairie-latresne.fr

Rendez-vous Tresnais

25 septembre

Les Culturables
Report de l'édition de juin. Journée culture et jardins à Latresne, venez découvrir les ateliers dédiés pour cette journée bucolique.
Ateliers de découverte, visites jardinières, slickline & escalade, Qi Gong...

Programme à venir, tenez-vous informé.e.s sur : www.mairie-latresne.fr

14 septembre au 02 octobre

Exposition peinture - Médiathèque
Jean-Jacques MONS s'expose à Latresne
Jean-Jacques MONS a gardé, de son enfance passée au Maroc, un goût prononcé pour ses couleurs chatoyantes. Tapis, étoffes, épices, paysages fondent le prisme originel de sa palette.
Dans les années 70, il entame une série de voyages. Il découvre ainsi l'Egypte, le Soudan, le Zaïre, la Tanzanie et l'Ethiopie. Il en ramène des carnets de voyages dans lesquels il esquisse des paysages, des scènes de la vie quotidienne et quelques portraits. Il séjourne deux ans à Boulder dans le Colorado et, séduit par l'immensité des paysages américains, il en effectue de nombreux croquis et tableaux au pastel gras et à l'aquarelle. Il puise aussi son inspiration dans les Parcs nationaux et dans les charmes de San Francisco.
De retour en Europe il passe plusieurs étés dans les Cyclades, en Grèce, d'où il ramène de nombreux pastels. Il expose pour la première fois à Lauris, village du Luberon. Puis à Paris où il réside jusqu'en 2006. Il s'installe en 2007 à Bègles et ses voyages l'emmènent, cette fois, en Inde où il passe plusieurs mois avant de prendre sa retraite de professeur d'Anglais en 2008.
Jean-Jacques MONS choisit alors l'Egypte, le Portugal, Cuba, Istanbul et Venise comme destinations, sources d'inspirations pour sa peinture. Ce n'est que récemment que Jean-Jacques MONS s'initie à la technique de l'huile et de la gouache. Elles inaugurent une nouvelle manière, une nouvelle période.

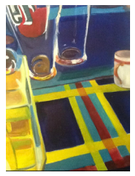
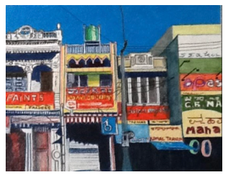

Quelques tableaux de Jean-Jacques MONS

Nouveau ! Tous les lundis en septembre

Venez lire à voix haute à la médiathèque
Travail animé par Gérard LAURENT (comédien et metteur en scène). Venez partager dans le groupe la lecture à voix haute d'un texte commun (roman ou nouvelles) et proposez l'écoute de ce texte à un auditoire en fin de trimestre (durée de la restitution 1h environ). L'atelier aura lieu le lundi de 18H à 20H.

OCTOBRE

8 octobre

Spectacle de feu par Manu le Jongleur, Boulodrome à 20h30 - sur réservation. Tout public.
Entre poésie et jonglerie, Manu est un artiste qui danse avec le feu. Ecrit dans la tradition des arts de la rue, son spectacle vous invite à un voyage autour de la flamme, de la braise et de l'étincelle !

NOVEMBRE

20 novembre

Atelier « Spectacul'air » par Cap Science. A 10h ou à 11h20 - sur réservation. Médiathèque.
Une animation show qui explore le monde invisible des particules gazeuses. Les participants découvrent et expérimentent les propriétés de l'air et des gaz grâce à un grand nombre d'expériences ludiques et origilales.

Atelier « Ça ne manque pas d'air » par Cap Science. 14h30 - sur réservation. Médiathèque.
Qu'est-ce qu'un gaz ? Comment attraper de l'air ? Peut-on comprimer de l'air ? Peut-on voir l'air ? Comment gonfler un ballon sans souffler ? L'atelier propose une découverte des propriétés de l'air et de sa composition. Les enfants réalisent des expériences en petits groupes pour pouvoir répondre à toutes ces questions. Découvertes d'une heure. Dès 5 ans.

N° ASTREINTE

Médecin de garde
De 20h00 à 8h00 s'adresser au centre **15** ou SOS médecins au **05.56.44.74.74.**

Pharmacie de garde
Service RESOGARDES : service telephonique des pharmacies de garde sur simple appel au numéro audiotel national **3237.**

N° d'astreinte de la Mairie
Composez le **05 57 97 02 70** et patientez après le répondeur, vous serez redirigé vers un téléphone d'astreinte et aurez un.e élu.e en ligne.

N° d'urgence eau et assainissement, disponible 7/7j et 24/24h au **05.56.20.76.93,** vous pouvez contacter le SIEA concernant une fuite d'eau ou un branchement d'assainissement qui déborde.

ENEDIS : n° d'urgence pour entrer en contact avec des techniciens Enedis du département, composez le **09 72 67 50 33**. Les techniciens seront à votre écoute et prêts à intervenir en cas de besoin

N° URGENCE

18 : les Sapeurs-Pompiers
Dans quel cas appeler ? Feu, explosion, fuite de gaz, accident (route, avion, déraillement...) blessés ou malades dans un lieu public, noyade, asphyxie, effondrement, inondation et dans tous les cas où une vie est en danger.
Attention : appelez le 18, n'en abusez pas !
Gardez votre sang froid. Une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours.

Les renseignement à transmettre :
- La nature du sinistre (feu, accident...).
- L'adresse exacte (commune, rue...), sans oublier l'étage ou le sens de circulation sur une route par exemple.
- Le nombre et l'état des victimes.
- Les éventuels dangers particuliers.

Ne raccrochez jamais le premier. Donnez votre numéro de téléphone et si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

112 : le numéro d'urgence européen
Le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence dans l'ensemble de l'Union européenne. A composer d'un téléphone fixe ou portable, même sans carte SIM ou sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen. Ce numéro est aussi valable dans les cas d'urgence relevant du 17 (police/gendarmerie), du 15 (SAMU) ou du 18 (sapeurs-pompiers).

15 : le SAMU
Le 15 est le numéro national unique de l'urgence qui aboutit au SAMU, service hospitalier spécialisé pour la réponse à l'urgence médicale. Le SAMU s'appuie ainsi sur un concept de télémédecine, de diagnostic d'orientation à distance.

17 : la Gendarmerie
Il faut appeler le 17 pour toute situation mettant en danger la sécurité des personnes et des biens, par exemple pour signaler un vol, une agression en cours ou une personne en danger.

Vos démarches à Latresne

Etat civile

Refaire une carte d'identité
Depuis la réforme de modernisation de la délivrances des CNI, la mairie de Latresne ne peut plus délivrer les Cartes Nationales d'Identité. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. S'il s'agit d'une nouvelle carte d'identité (format carte bancaire), elle est valable 10 ans.

Passeport
La mairie ne délivre plus les Passeports, depuis la réforme de la modernisation des délivrances des CNI et Passeports.

Si vous avez besoin de refaire votre passeport ou votre carte d'identité : rendez-vous sur https://www.mairie-latresne.fr/etat-civil/

Autorisation de sortie de territoire pour un mineur
Vous n'avez plus besoin de passer par la mairie, vous pouvez remplir le cerfa n° 15646*01 en ligne

Inscription sur les listes Électorales
Etre majeur (ou avoir 18 ans l'année des élections), être de nationalité française et jouir pleinement de ses droits civiques. Nouveaux arrivants, faites-vous connaître en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. En 2022, vous voterez pour les élections présidentielles et les élections législatives.

Pièces à fournir :
- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile
- Cerfa n° 12669*02 rempli (cerfa accessible sur https://www.mairie-latresne.fr/etat-civil/)

Recensement journée d'appel
Pièces à fournir :
Dans les 3 mois qui suivent les 16 ans de l'enfant
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

PACS
L'enregistrement du pacte civil de solidarité se fait dans la commune de résidence des futurs partenaires (majeurs, de même sexe ou de sexe différent).

Le dossier est à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger :
- Convention de pacs (cerfa N° 15726*02)
- Déclaration conjointe (cerfa N° 15725*03) et joindre pièce d'identité ou passeport en cours de validité + copie intégrale acte de naissance de moins de 3 mois.

Pour en savoir plus : https://www.mairie-latresne.fr/etat-civil/

Mariages
Le mariage peut avoir lieu dans la commune de domicile des futur.e.s époux et épouses ou dans celle du domicile d'un ou des parents. Le dossier est à retirer à l'accueil de la mairie.

Tribune politique :

Latresne Naturellement

Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que vous avez passé un bel été, que vous vous trouvez en bonne santé et que les sinistrés des inondations sont tous bien rentrés chez eux.
Face aux tristes événements que notre commune a subis en juin dernier, nous voulons saluer ici l'implication dont chacun a su faire preuve : l'ensemble des élus du conseil municipal et bon nombre d'habitants, qui chacun à son niveau et à sa mesure, a su participer à l'élan général de solidarité et d'entraide, si indispensable en pareille circonstance.

Cette tribune nous laissant peu de place pour une information réelle et complète, nous allons revenir vers vous plus longuement au travers de notre nouvelle lettre d'information à sortir sous quelques semaines. Nous ferons notamment le point sur les divers projets immobiliers qui fleurissent sur notre commune ...

Vos 5 élus de « Latresne Naturellement » toujours à votre écoute.

Jérôme VERSCHAVE	jerome.verschave@mairie-latresne.fr	06 20 35 79 83
Frédérique CONSTANS	frederique.constans@mairie-latresne.fr	06 08 28 49 37
Jean-Christophe SAURIAC	jc.sauriac@mairie-latresne.fr	06 12 94 64 20
Sylvie ESCOFFIER	sylvie.escoffier@mairie-latresne.fr	06 89 99 91 85
Jean-Claude POINTET	jc.pointet@mairie-latresne.fr	06 77 84 93 11

Latresne

Mairie de Latresne
1 avenue Jean Balde
33360 LATRESNE
Tél : 05 57 97 02 70
Courriel : mairie@mairie-latresne.fr

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi : 9h00/12h00 - 13h30/17h30
le vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h
le samedi (hors vacances scolaires) : 9h00/12h00

Journal d'information Automne 2021
Direction de la publication : Ronan FLEHO et Céline GOEURY
Création : Aurélia ALLEMANDOU
Impression : Imprimerie BLF
Bulletin imprimé dans le respect de l'environnement